

BANQUE OPENBANK - LA PAGE CENTRALISATRICE DES CLONES FRAUDULEUX

Categories: [Epargne](#), [Placements atypiques](#), [Produits classiques : Danger !](#)

Tag: [Enquête](#)



La banque Openbank est victime d'une usurpation de son nom par un nombre important de clones frauduleux. Nous avons mis en ligne un article que vous trouverez ci-dessous. Il s'agit d'un réseau connu d'escrocs franco-israéliens contre lequel nous avons une action pénale collective en cours sans compter d'autres actions judiciaires. L'imagination pour les noms de domaine est sans limite...



<https://adcfrance.fr/produits-classiques-danger/open-bank-les-clones-frauduleux-group-openbk-com-openbk-online-com-openbkgestion-com-openbkgestion-ep-com-openbk-service-com-openb-europe-com-open-b-enligne-com-openb-credit-com-open-b-online/>

Les sites internet

Le site [conseiller-rts.com](https://www.conseiller-rts.com)

Il a été créé le 12/11/2024. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/conseiller-rts.com>

Nos recherches

Le site n'a pas l'agrément délivré par l'AMF. Ce simple fait doit vous faire fuir. Malgré cette opacité, nous avons pu collecter des informations restituées ci-dessous.

Cette page sera actualisée dès que nous aurons des informations. Cela ne saurait tarder au vu du nombre de clones frauduleux !

Le téléphone

Le site utilise :

Le numéro 07 44 25 84 55

Les faux noms

Le site utilise :

- Mme Laure MERCIER

Les produits

Le site conseiller-rts.com propose l'utilisation d'un robot dopé à l'IA qui permet de garantir le capital avec un rendement NET de 8 % par an !

Cela n'existe pas ! Soit on a un rendement élevé mais pas de garantie sur le capital soit le rendement est faible avec une sûreté du capital...

Il est utilisé également le site open-signature.com pour la signature des contrats. Il a été créé le 04/12/2024. Nous publions le whois :

<https://www.whois.com/whois/open-signature.com>

Les informations juridiques

Il est usurpé le nom et le logo de la banque en ligne espagnole OPENBANK. Elle est totalement étrangère à cette arnaque.

Conclusion

Vous avez déjà versé des fonds que vous n'arrivez pas à récupérer ?

Si vous avez effectué un investissement qui se révèle être une arnaque, vous pouvez nous contacter à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>. Il faudra simplement nous transférer tous les mails reçus y compris les RIB que vous avez utilisés pour faire les règlements.

Vous trouverez dans le lien ci-dessous des informations sur notre travail :

<https://adcfrance.fr/les-conseils/arnaque-aux-sites-dedies-a-l-epargne-les-premieres-informations-de-l-adc-france/>

Vous pouvez devenir des consommateurs actifs ! L'article publié ci-dessous peut vous permettre de récupérer un peu des fonds perdus mais vous pourrez aussi, si cela vous plait, jouer avec les escrocs ! Le must ? Ils ne peuvent pas savoir la situation !

<https://adcfrance.fr/epargne/arnaqueurs-franco-israeliens-bulgares-les-actions-des-consommateurs/>

L'association fera le maximum pour vous aider. Il vous sera simplement demandé une adhésion à 50 € incluant l'abonnement à notre revue trimestrielle ainsi qu'une participation de 50 € aux frais de l'action soit un total de 100 €. Vous trouverez deux numéros dans les liens ci-dessous :

Les conseils pratiques pour la gestion d'un litige

[Le numéro 152 de la revue Antipac](#)

L'apparition de l'ADC France :

[La revue Antipac n° 149](#)

Vous pouvez la réaliser avec le lien sécurisé ci-dessous :

<https://adcfrance.fr/adhesions-readhesions-adc-france/>

Vous pouvez aussi nous l'adresser par chèque à l'ordre de l'ADC France 3/5 Rue Guerrier de Dumast, 54000 NANCY

Vous êtes en contact avec le site sans avoir versé de fonds :

Nous publions ci-dessous des conseils pratiques pour détecter les sites frauduleux. Avant d'investir, faites les vérifications utiles. Cela va vous éviter des soucis importants. L'article publié fait 5 pages. Pour ne pas trop alourdir cette page, nous vous communiquons le lien :

<https://adcfrance.fr/epargne/investir-avec-internet-les-conseils-utiles-de-ladc-france/>

Vous pouvez nous transférer les mails reçus à <https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

ATTENTION !

Si vous avez versé des fonds, vous devez impérativement déposer une plainte à la gendarmerie ou à la police dont vous dépendez. Il faut, si c'est le cas, préciser les documents personnels que vous avez pu donner aux escrocs.

Si vous avez envoyé un justificatif d'identité et / ou un justificatif de domicile sans avoir versé de

fonds, vous DEVEZ FAIRE UNE MAIN COURANTE à la police ou la gendarmerie dont vous dépendez.

Vos coordonnées sont entre les mains d'escrocs. Ils peuvent les utiliser soit pour tenter de vous arnaquer avec un autre produit soit en les revendant à d'autres escrocs comme les brouteurs du Bénin par exemple. Si cela se produit, vous pouvez nous transférer les mails reçus à

<https://adcfrance.fr/contactez-nous/>

Nous tenons à préciser que toutes les recherches ont été sauvegardées sur un disque dur externe en PDF.

Par ailleurs, s'agissant de données publiques, nous ne retirerons aucune information sauf erreur matérielle. Cette demande devra être faite exclusivement par courrier recommandé avec AR. Aucune suite ne sera donnée pour toute demande faite par mail ou par téléphone.

